

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00380 Numéro SIREN : 849 187 547 Nom ou dénomination : A.D.J.L.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt 7534

Désignation de l'entreprise : ADJL- RONY'S		1 2			
Adresse de l'entreprise CELLULE 124 PORT DE PLAISANCE 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR		Durée de l'exercice précédent * 1 3			
Numéro SIRET * 8 4 9 1 8 7 5 4 7 0 0 0 1 3		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	465 668
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	14 461
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	20 268
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	64 229
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
		Autres participations	CU		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	564 626	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	10 513
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	175 516
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	852 881	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	29 002	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 067 913	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 632 539	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise ADJL- RONY 'S

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10 000...)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	110 000	
	Report à nouveau	DH	3 763	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	170 253	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	295 016.	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	968 301	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	111 017	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	156 756	
	Dettes fiscales et sociales	DY	77 552	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 898	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 337 524		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 632 539		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	474 273	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	40		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2020 avait une durée de 13 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 632 539,24 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 170 252,88 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/06/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 6.67 ans Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.2.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

ANNEXE

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 01/09/2022

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 653 500

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	653 500	187 832	465 668	15,00 %
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	653 500	187 832	465 668	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 822 482

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	653 500			653 500
Immobilisations corporelles	158 649	10 333		168 982
Immobilisations financières				
TOTAL	812 149	10 333		822 482

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 257 856

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	89 856	97 976		187 832
Immobilisations corporelles	33 096	36 927		70 023
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	122 953	134 903		257 856

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce acquis brasseri	653 500	187 832	465 668	Non amortiss.
Construction sur sol d'autrui	20 000	5 539	14 461	Non amortiss.
Matériel de restauration	42 513	22 718	19 796	Non amortiss.
Outillage	716	243	473	Non amortiss.
Installations et agencements	98 662	35 944	62 717	Non amortiss.
Matériel de bureau et informatique	3 591	2 186	1 404	Non amortiss.
Mobilier	3 500	3 393	107	Non amortiss.
TOTAL	822 482	257 856	564 626	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 204 519**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	204 519	204 519	
TOTAL	204 519	204 519	

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 716

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	709
Disponibilités	8
TOTAL	716

3.5 - Charges constatées d'avance = 29 002

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 01/09/2022

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	1,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	1,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 1 337 524

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	968 301	105 050	863 251	
Dettes financières diverses	111 017	111 017		
Fournisseurs	156 756	156 756		
Dettes fiscales & sociales	77 552	77 552		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	23 898	23 898		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 337 524	474 273	863 251	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 137 150

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	215
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	86 677
Dettes fiscales & sociales	50 258
Autres dettes	
TOTAL	137 150

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 942 865**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	942 865	100,00 %
TOTAL	942 865	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 716

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	709
Fournisseurs : avoirs à recevoir(40980000)	709
Disponibilités :	8
Intérêts bancaires à recevoir(51870000)	8
TOTAL	716

8.2 - Charges constatées d'avance = 29 002

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées(48600000)	29 002
TOTAL	29 002

8.3 - Charges à payer = 137 150

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	215
Intérêt courus sur emprunt(16884000)	175
Frais bancaires à payer(51860000)	40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	86 677
Fournisseurs : factures non parvenues(40810000)	86 677
Dettes fiscales et sociales :	50 258
Provision pour congés à payer(42820000)	37 652
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	10 699
Etat : charges à payer(44860000)	1 907
TOTAL	137 150

A.D.J.L.
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Brasserie Rony's
Cellule 124
Port de Saint Laurent, 06700 ST LAURENT DU VAR
849187547 RCS ANTIBES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

L'an 2021,
Le 30 septembre,
A 10 heures 30,

La société FINANCIERE LANDAIS, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 35 000 euros, ayant son siège social Cellule 124 Port de Saint Laurent du Var, 06700 ST LAURENT DU VAR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 507742559 RCS ANTIBES,

Représentée par son Président, Monsieur Laurent LANDAIS,

Associée unique de la société A.D.J.L.,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société FINANCIERE LANDAIS, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2021 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.



L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/03/2021 s'élevant à 170 252,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 170 252,88 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur : 3 762,76 euros

Pour former un bénéfice
distribuable de : 174 015,64 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 174 015,64 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique prend acte de la convention conclue pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

Convention qui s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Convention n°1 : Rémunération du Mandat social

Associé concerné : FINANCIERE LANDAIS

Modalités : Il a été provisionné dans les comptes au 31 mars 2021 une facture à recevoir de la FINANCIERE LANDAIS de 66 000 € HT au titre de la rémunération du mandat social de cette société.

La somme qui avait été provisionnée au cours de l'exercice précédent a été facturé sur l'exercice et payée. De sorte que l'incidence dans les charges n'est que de 66 000 € HT.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, cette convention sera portée au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

u

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

FINANCIERE LANDAIS
Monsieur Laurent LANDAIS

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent', enclosed within a large, sweeping oval stroke.A small, handwritten mark or signature in black ink, possibly a stylized 'L' or 'la'.

A.D.J.L.
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Brasserie Rony's
Cellule 124
Port de Saint Laurent, 06700 ST LAURENT DU VAR
849187547 RCS ANTIBES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31/03/2021

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/03/2021 s'élevant à 170 252,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 170 252,88 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur : 3 762,76 euros

Pour former un bénéfice
distribuable de : 174 015,64 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 174 015,64 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente

